

KPMG SA

Tour Egho
2 avenue Gambetta
92400 Courbevoie
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC de Versailles et du Centre

Implid Audit

79 Cours Vitton
69006 LYON

Commissaire au comptes
Membre de la CRCC de Lyon-Riom

ADVICHENNE S.A.

Société anonyme

262 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

ADVICENNE S.A.
Société Anonyme

262 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée générale de la société ADVICENNE S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADVICENNE S.A., relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans le paragraphe « continuité d'exploitation » de la note « 3 – règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense et Paris, le 27 mars 2025

Les commissaires aux comptes

KPMG SA

implid Audit

Cédric ADENS
Associé


Anne-Béatrice MONTOYA-TRUCHI
Associée



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

COMPTES ANNUELS

Au 31/12/2024

SA ADVICENNE

262 rue du Faubourg St-Honoré

75008 PARIS

www.groupebbm.com

Conseil | Expertise | Audit

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	155 811	122 867	32 944	2 042
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	320 731	51 436	269 295	272 979
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	997 726	894 459	103 267	16 233
	Autres immobilisations corporelles	176 067	133 337	42 730	68 307
	Immobilisations en cours	2 359 196	2 279 262	79 934	2 587 395
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	172 558		172 558	178 844	
TOTAL (II)		4 182 090	3 481 362	700 728	3 125 801
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	225 157	2 748	222 409	95 124
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	1 211 341	13 857	1 197 485	1 303 724
	Marchandises	263 052	969	262 083	341 831
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	3 329 688	140 013	3 189 675	1 556 956
	Autres créances	543 557		543 557	549 308
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				1 000 537	
DISPONIBILITES	3 248 195		3 248 195	4 250 802	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	142 491		142 491	165 301
	TOTAL (III)	8 963 482	157 587	8 805 895	9 263 582
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		13 145 571	3 638 948	9 506 623	12 389 382
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				172 558	151 159
(3) dont créances à plus d'un an				750 000	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	2 464 734	2 464 734
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 627 700	6 627 700
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	21 600	21 600
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(21 723 410)	(14 195 743)
	Résultat de l'exercice	(6 463 949)	(7 527 667)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	(19 073 325)	(12 609 376)
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	1 685 823	1 685 823
	Provisions pour charges	32 053	27 895
	Total des provisions	1 717 876	1 713 718
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 104 117	18 045 105
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82 875	276 250
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 031 056	1 044 688
	Dettes fiscales et sociales	6 634 481	3 907 763
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9 543	11 235	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	26 862 072	23 285 041
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	9 506 623	12 389 382
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(6 463 949,42)	(7 527 666,53)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	14 845 374	3 652 600
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	728	1 524
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2024		31/12/2023	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 633 033	52,95	2 513 509	56,38
	Production vendue (Biens)	2 217 671	44,60	1 929 659	43,29
	Production vendue (Services et Travaux)	122 178	2,46	14 790	0,33
	Montant net du chiffre d'affaires	4 972 882	100,00	4 457 957	100,00
	Production stockée	(126 126)	-2,54	873 864	19,60
	Production immobilisée			513 919	11,53
	Subventions d'exploitation	193 375	3,89		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	132 951	2,67	158 509	3,56
	Autres produits	552 269	11,11	217 203	4,87
	Total des produits d'exploitation	5 725 350	115,13	6 221 453	139,56
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	906 196	18,22	811 042	18,19
	Variation de stock	79 149	1,59	181 194	4,06
	Achats de matières et autres approvisionnements	862 955	17,35	1 204 884	27,03
	Variation de stock	(100 848)	-2,03	(124 309)	-2,79
	Autres achats et charges externes	4 402 056	88,52	5 116 695	114,78
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 092 899	62,20	1 804 927	40,49
	Salaires et traitements	1 863 857	37,48	2 387 674	53,56
	Charges sociales du personnel	881 599	17,73	966 368	21,68
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 720 595	54,71	221 755	4,97
Autres charges	75 216	1,51	125 527	2,82	
	Total des charges d'exploitation	14 783 674	297,29	12 695 757	284,79
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(9 058 323)	-182,15	(6 474 303)	-145,23
PRODUITS FINANCIERS	Opéra. comm.				
	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)			10 086	0,23
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	34 506	0,69	30 898	0,69
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
Différences positives de change	1 627	0,03	1 648	0,04	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	95 841	1,93	70 059	1,57	
	Total des produits financiers	131 975	2,65	112 690	2,53
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	1 282 946	25,80	1 340 076	30,06
	Différences négatives de change	13 064	0,26	30 653	0,69
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	102 133	2,05	127 080	2,85
	Total des charges financières	1 398 143	28,12	1 497 808	33,60
	RESULTAT FINANCIER	(1 266 169)	-25,46	(1 385 119)	-31,07
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 324 492)	-207,62	(7 859 422)	-176,30
	Total des produits exceptionnels	3 500 000	70,38	8 588	0,19
	Total des charges exceptionnelles	11 457	0,23	1 023	0,02
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	3 488 543	70,15	7 565	0,17
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	(372 000)	-7,48	(324 190)	-7,27
	TOTAL DES PRODUITS	9 357 325	188,17	6 342 731	142,28
	TOTAL DES CHARGES	15 821 274	318,15	13 870 398	311,14
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(6 463 949)	-129,98	(7 527 667)	-168,86

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de la société : ADVICENNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 9 506 623 euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de -6 463 949 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Advicenne (« La Société ») est domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 262, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

1- Règles générales

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du règlement ANC 2016-07 et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

2- Description de l'activité de l'entreprise

Depuis sa création en 2007, Advicenne se consacre au développement et à la commercialisation de traitements innovants qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits pour les personnes atteintes de maladies rénales rares.

En 2021, ADV7103, médicament propriétaire de la Société en néphrologie, a obtenu en Europe et en Grande-Bretagne une autorisation de mise sur le marché de l'agence européenne du médicament (EMA) et de son homologue en Grande-Bretagne (MHRA) pour le traitement de l'acidose tubulaire rénale distale (« ATRd ») chez les adultes, les adolescents et les enfants de plus de 1 an. L'ATRd est une maladie rénale rare qui survient lorsque les reins sont incapables d'éliminer efficacement l'accumulation d'acides circulants dans le sang. ADV7103 est commercialisé en Europe et en Grande-Bretagne sous le nom Sibnaya®. Aux Etats-Unis, ADV7103 est actuellement en développement dans l'indication ATRd et le produit a obtenu le statut de médicament orphelin (« Orphan Drug Designation » ou « ODD ») dans l'indication en décembre 2022. La Food and Drug Administration (FDA) américaine a accepté la préparation du dossier de demande d'AMM d'ADV7103 dans le traitement de l'ATRd aux Etats-Unis, à partir des données cliniques européennes. La Société prépare le dépôt du dossier et anticipe ce dernier au cours du T3 2025. Par ailleurs, la Société échange avec la FDA sur le développement d'ADV7103 dans la cystinurie, une maladie génétique caractérisée par la formation récurrente de calculs rénaux de cystine. ADV7103 a obtenu la désignation orpheline dans l'indication en mars 2024 aux Etats-Unis et en décembre 2019 et en Europe, dans le traitement de cette pathologie.

Un premier produit, développé par Advicenne, ADV6209 – Ozalin®, a obtenu en 2018 une AMM dans plusieurs pays européens. Le produit a fait l'objet d'un contrat de cession d'actif avec Primex Pharmaceuticals AG prévoyant 40 millions d'euros de revenus minimum sur une période de 7 ans expirant en 2025, si l'ensemble des conditions sont atteintes. En décembre 2024, l'accord avec Primex a été amendé afin de permettre à Primex de céder à un tiers les droits d'exploitation du produit en Europe. La Société recevra un total de 3,5 millions d'euros entre décembre 2024 et juin 2026 en trois versements, dont un de 1,75 million d'euros reçu en décembre 2024. Une option de cession des droits hors Europe de 2 millions d'euros a également été agréée.

Advicenne commercialise également deux autres produits autorisés en France, Likozam® et Levidcen®, pour lesquels elle a soit acquis une licence exclusive d'exploitation, qu'elle n'utilise qu'en France, soit signé un accord de distribution couvrant la France.

En 2024, l'activité principale d'Advicenne a été la poursuite du développement commercial de Sibnaya® en Europe et au Moyen-Orient, l'identification de nouveaux produits à distribuer sur le marché français, ainsi que le développement pharmaceutique, clinique et réglementaire en Europe et aux Etats-Unis.

La couverture de l'ensemble des pays européens, en propre ou par des contrats de distribution, constitue la base opérationnelle nécessaire pour assurer à la croissance future de la Société. En parallèle, la Société travaille à une optimisation des coûts de production de son médicament Sibnaya®. Dans ce cadre, la société a mis un terme à un projet d'outil de production propriétaire dont les coûts de mise en œuvre et

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

d'opérabilité ne présentaient pas d'avantage économique par rapport aux modes de production validés.

La Société évalue les meilleures options afin de continuer à créer de la valeur pour son médicament Sibnaya[®] tant par son développement clinique et les extensions d'indications que par son développement géographique.

Les activités de la Société sont gérées dans un cadre de contrôle strict des dépenses et d'allocations de ressources au mieux de ses besoins stratégiques et opérationnels.

Basée à Paris, Advicenne, cotée sur le marché Euronext depuis 2017, est cotée depuis le 30 mars 2022 sur le marché Euronext Growth à Paris à la suite de son transfert de cotation.

Faits marquants de l'exercice

Le 23 janvier 2024, Advicenne annonce des ventes brutes de 4,4 millions d'euros en hausse de 20%.

Le 25 mars 2024, Advicenne annonce l'obtention aux Etats-Unis de la désignation orpheline pour ADV7103 dans la cystinurie.

Le 28 mars 2024, Advicenne annonce ses résultats financiers annuels 2023 et notamment une forte réduction de la perte nette à -7,03 M€ contre -11,47 M€ en 2022, ainsi qu'un objectif d'atteinte de profitabilité opérationnelle à la fin 2024, cette ambition étant rendue possible par l'obtention de conditions de remboursement dans plusieurs pays couverts par les partenaires.

Le 18 juillet 2024, Advicenne annonce que ses ventes brutes ont atteint 2,4 M€ pour le premier semestre 2024, en hausse de 8,8% par rapport à la même période de l'exercice précédent ; Advicenne annonce également poursuivre ses échanges avec Primex et souhaiter aboutir à un accord final d'ici la fin de l'exercice. Advicenne poursuit également pendant l'été son travail de clarification du parcours réglementaire d'ADV7103 aux Etats-Unis dans la cystinurie et l'acidose tubulaire rénale distale, après l'obtention du statut de médicament orphelin pour ADV7103 dans la cystinurie en avril et un premier cycle d'échanges avec la FDA sur la base des données cliniques européennes dans l'ATRd.

Le 1^{er} octobre 2024, Advicenne annonce le franchissement d'étapes majeures aux Etats-Unis grâce à plusieurs opinions favorables de la FDA sur ADV7103.

Le 19 décembre 2024, Advicenne annonce la conclusion d'un accord avec Primex Pharmaceuticals AG, société biopharmaceutique suisse, qui finalise la restructuration des contrats signés en 2016.

Evénements postérieurs à la clôture

Le 23 janvier 2025, Advicenne annonce que ses ventes brutes ont atteint 4,8 millions d'euros pour l'exercice 2024.

Le 29 janvier 2025, Advicenne fait le point sur les récents échanges avec la FDA (Food and Drug Administration) sur le développement de ADV7103 dans la cystinurie aux Etats-Unis et annonce avoir franchi une étape clé.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

3 - Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Frais de recherche et développement (R&D)

La société investit dans les activités de recherche et de développement notamment dans le domaine de la neurologie et de la néphrologie. Les dépenses consacrées à la recherche et au développement en 2024 s'élèvent à 5,5 M€ versus 3,6 M€ sur l'exercice 2023 ; elles intègrent l'impact de la dépréciation complète de l'outil de production (2,2 M€) et des effets de la réorganisation de la Société (0,3 M€).

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le produit ou processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens et le coût des matières premières et autres services consommés des biens utilisés pour les activités de développement.

Les travaux de recherche réalisés par la Société ne font l'objet d'aucune activation au 31 décembre 2024, l'ensemble des critères mentionnés ci-dessus n'étant pas cumulativement réunis. En effet, tant que l'AMM n'a pas été obtenue, la faisabilité technique de l'immobilisation n'est pas démontrée. En revanche, les travaux de développement industriel pharmaceutique réalisés par la Société ont fait l'objet d'une activation au 31 décembre 2024 pour 351 K€ , comme au 31 décembre 2023; au premier semestre 2024, la Société a réévalué ce projet dont les coûts de mise en œuvre et d'opérabilité ne présentaient plus d'avantage économique par rapport aux modes de production validés. Les derniers travaux de développement ont

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

confirmé la qualité technique de la machine mais les conditions économiques d'exploitation ont justifié la dépréciation de cet actif dans son intégralité au 31 décembre 2024.

Les frais de recherche et de développement donnent droit à un crédit impôt recherche reconnu à l'issue de l'exercice pendant lequel les dépenses ont été comptabilisées.

Le CIR généré au titre des dépenses de l'année 2024 s'élève à 295 K €.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * autres immobilisations incorporelles : 10 ans
- * installations techniques : 5 à 10 ans
- * matériel et outillage industriels : 2 à 5 ans
- * installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * matériel informatique : 3 à 5 ans
- * mobilier : 3 à 10 ans.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks est évalué suivant la méthode du "premier entré, premier sorti (FIFO)".

Le coût des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat hors taxes, incluant les frais d'approche, et frais accessoires.

Les produits et marchandises périmés sont soit sortis des stocks soit dépréciés.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks d'en cours de production sont évalués à leur coût de production en fonction de leur avancement (fabrication, ensachage et mise en boîte).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions pour risque et charges sont constituées de la provision d'indemnités des départs à la retraite et de la provision pour les versements ou remises aux organismes de recouvrement de la sécurité sociale.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A ce titre, suite à l'accord signé en décembre 2024 avec Primex afin de permettre à ce dernier de céder à un tiers les droits d'exploitation d'Ozalin en Europe, la Société a constaté un produit exceptionnel de 3,5 millions d'euros sur l'exercice, dont le premier versement de 1,75 million d'euros a été reçu en décembre 2024, les deux autres arrivant en décembre 2025 et juin 2026.

Continuité d'exploitation

La Société a procédé à une revue spécifique de son horizon de liquidité. Elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir et ce jusqu'à la fin du deuxième trimestre 2025, du fait de l'échéance BEL, en prenant en compte la trésorerie disponible à date et le pilotage strict de celle-ci.

Compte tenu de cette situation, à la date de dépôt du présent document, la situation de trésorerie est insuffisante pour couvrir au moins les besoins opérationnels des 12 prochains mois, représentative d'une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

Afin de remédier à cette situation, la Société recherche des solutions de financements adaptées parmi lesquelles :

- la signature de partenariats industriels aux Etats-Unis pour son actif ADV7103,
- une levée de fonds soutenue par certains actionnaires historiques de la Société,
- la restructuration de sa dette bancaire,

Dans le cas où la Société ne parviendrait pas à trouver des solutions de financement adaptées, elle pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de son activité.

Les états financiers présentés n'incluent aucun ajustement de la valeur comptable des actifs et passifs qui pourrait être nécessaire si la Société n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation.

Si la Société n'était pas en mesure d'obtenir les financements nécessaires en temps voulu, ses perspectives de croissance pourraient en être altérées, le cours de bourse de ses actions pourrait décliner et elle pourrait notamment être amenée à :

- conclure de nouveaux contrats à des conditions moins favorables que celles qu'elle aurait été en mesure d'obtenir dans des circonstances différentes ;
- retarder le développement de ses programmes, voire de les annuler totalement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Risque de crédit

Le risque de crédit provient essentiellement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients, notamment les créances non réglées et les transactions engagées.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont détenus par des banques et des institutions financières notées de A à A-1 (agence de notation Standard & Poor's).

Risque de change

La Société a suivi le cours du dollar américain en 2024, mais n'a pas pris, à son stade de développement, de disposition de couverture à moyen terme afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change en l'absence de transactions significatives libellées en USD.

En revanche, la Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité, notamment lié à l'activité aux Etats-Unis, ne la contraigne à une plus grande exposition au risque de change. La Société envisagera alors de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques. Si elle ne devait pas parvenir à prendre des dispositions en matière de couverture de fluctuation des taux de change efficaces à l'avenir, ses résultats pourraient en être altérés.

Ventilation du chiffre d'affaires

Les ventes de marchandises concernent Sibnaya® et deux produits commercialisés dans le cadre de licences d'exploitation dans le domaine de l'épilepsie : Likozam® et Levidcen®.

- En 2018, les premières ventes d'ADV7103 sous un statut d'ATU nominative ont été réalisées en France ; la forte croissance enregistrée en 2019 continue en 2020, accompagnée d'une ouverture au Royaume-Uni, aux pays du Nord de l'Europe et à l'Espagne. En 2021, l'AMM obtenue en avril en Europe et en juin en Grande-Bretagne explique également la poursuite de la croissance des ventes. En 2024, Sibnaya® a généré des ventes brutes de 2,2 millions d'euros (contre 1,9 million d'euros en 2023) et a continué de tirer la croissance globale d'Advicenne. En France, la performance est solide, avec une croissance de 40% sur l'exercice. Dans les pays couverts par des partenariats commerciaux, Advicenne estime, sur la base des royalties, les ventes de ses partenaires sur leurs marchés respectifs à 4,1 millions en 2024. Ainsi, les ventes estimées de Sibnaya® en Europe et au Moyen-Orient représenteraient 6,0 millions d'euros, en hausse de 135% par rapport à 2023.
- Dans les pays où le prix, ou bien les conditions de remboursement, n'ont pas encore été arrêtés par l'administration, le chiffre d'affaires annuel correspond aux ventes brutes diminuées des taxes et remises fixées par les autorités de tutelle. Ces taxes et remises, constatées sur la base des meilleures estimations de la Société ou des mises en recouvrement reçues de l'administration, représentent 2 275 K€ en 2024 et 1 991 K€ en 2023, pour des ventes brutes totales de respectivement 4 877 K€ et 4 458 K€, leur augmentation expliquant l'évolution du chiffre d'affaires sur ces périodes.
- Les ventes en France de Likozam®, commercialisé sous un statut d'accès précoce, et celles de Levidcen®, sont en hausse en 2024 comparativement à 2023.

Chiffre d'affaires marchandises (K€)	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Ventes de marchandises Union Européenne	4 708	97%	4 323	95%
Ventes de marchandises reste du monde	169	3%	135	5%
Chiffre d'affaires marchandises	4 877	100%	4 458	100%

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Autres produits d'exploitation

Les revenus des partenariats correspondent pour 35 K€ en 2024 contre 46 K€ en 2023, à des royalties reçues de Primex Pharmaceuticals AG sur les ventes d'Ozalin® dans le cadre du contrat de cession d'actifs.

Ils comportent également 470 K€ de redevances sur les ventes réalisées sur l'exercice 2024 par les partenaires commerciaux d'Advicenne.

Retraite – avantages dus au personnel

Les cotisations au titre des régimes à cotisations définies comptabilisées au bilan s'élèvent à 32 K€ en 2024 contre 28 K€ en 2023.

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont évaluées sur la base des principales données actuarielles suivantes :

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Age de départ	65 ans (C), 63 ans (NC)	65 ans (C), 63 ans (NC)
Taux d'actualisation	3.43%	3.30%
Taux de croissance de salaires	3% (C), 3% (NC)	3% (C), 3% (NC)
Taux de charges sociales	44% (C), 44% (NC)	44% (C), 44% (NC)
Table de mortalité	Insee 2012-2014	Insee 2012-2014
Probabilité de présence à l'âge de la retraite (avant mortalité)	Moins de 30 ans : 69.2% De 30 à 40 ans : 69.2% De 40 à 50 ans : 54.5% De 50 à 60 ans : 62.5% Plus de 60 ans : 100%	Moins de 30 ans : 69.2% De 30 à 40 ans : 69.2% De 40 à 50 ans : 54.5% De 50 à 60 ans : 62.5% Plus de 60 ans : 100%

La Société ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement exposé ci-dessus est inscrit au passif de la Société.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	374 312		102 230			476 542
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	374 312		102 230			476 542
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	779 941		247 313		29 528	997 726
Instal., agencement, aménagement divers	43 651					43 651
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	133 871				1 454	132 416
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	2 587 395		110 344	338 543		2 359 196
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 544 857		357 657	338 543	30 982	3 532 989
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	178 844		2 488 338		2 494 624	172 558
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	178 844		2 488 338		2 494 624	172 558
TOTAL	4 098 013		2 948 225	338 543	2 525 606	4 182 090

La valeur brute des immobilisations en cours et avances représentent les versements effectués dans le cadre de la fabrication d'une nouvelle ensacheuse, et la part activable des montants de travaux de développement industriel pharmaceutique réalisés dans le cadre de ce projet.

En 2024, la Société a réévalué ce projet dont les coûts de mise en œuvre et d'opérabilité ne présentaient plus d'avantage économique par rapport aux modes de production validés. Les derniers travaux de développement ont confirmé la qualité technique de la machine mais les conditions économiques d'exploitation ont justifié la dépréciation de cet actif dans son intégralité au 31 décembre 2024.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	99 291	75 012		174 304
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	99 291	75 012		174 304
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	763 708	151 667	20 916	894 459
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	8 569	4 283		12 852
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	100 645	20 731	891	120 485
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	872 922	176 681	21 807	1 027 796	
TOTAL		972 213	251 694	21 807	1 202 100

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Annexe libre

Etat exprimé en euros

Tableau de suivi des BSPCE et des BSA au 31/12/2024 :

Types de titres	BSPCE 2017 pool 1	BSPCE 2017 pool 2	PMI BSPCE	CS BSPCE 2019
Date attribution	11/07/2017 04/10/2023***	11/07/2017 04/10/2023***	07/12/2018	13/06/2019
Prix d'exercice par action	7.54 € 7.39 €***	7.54€ 7.39 €***	11.74€	10.52€
Durée de validité	11/07/2024	11/07/2024	07/12/2028	13/06/2029
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	62 000	16 000	40 000	15 000
Nombres de bons en vigueur au 31/12/24	0	0	40 000	15 000
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/24	310 000 316 200*	80 000 81 600*	40 000	15 000

Types de titres	BSPCE 2020	BSPCE 2021 - Pool 1	BSPCE 2021 - Pool 2 DL
Date attribution	16/07/2020	03/12/2021	03/12/2021
Prix d'exercice par action	7.24€	8.47€	8.47€
Durée de validité	31/08/2030	03/12/2021	03/12/2021
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	45 000	35 000	250 000
Nombres de bons en vigueur au 31/12/24	45 000	35 000	0
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/24	45 000	35 000	0

Types de titres	BSPCE 2021 - Pool 3	AGA 2024 pool 1	AGA 2024 pool 2	BSA 2024 pool 1*
Date attribution	03/12/2021	18/09/2024	18/09/2024	18/09/2024
Prix d'exercice par action	8.47€	0 €	0 €	0 €
Durée de validité	03/12/2021			18/09/2025
Nombres de bons en vigueur au 31/12/23	131 000			
Nombres de bons en vigueur au 31/12/24	66 000	200 000	315 000	235 000
Nombres maximal d'actions nouvelles pouvant être souscrites au 31/12/24	66 000	200 000	315 000	235 000

* Documentation juridique finale non obtenue

*** BSPCE 2017 : Suite à l'augmentation de capital de octobre 2023 avec maintien du DPS, ajustement du nombre d'instrument et du prix d'exercice conformément au contrat des bons

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	2 464 734				2 464 734
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	6 627 700				6 627 700
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	21 600				21 600
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	(14 195 743)	(7 527 667)			(21 723 410)
Résultat de l'exercice	(7 527 667)	7 527 667		(6 463 949)	(6 463 949)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	(12 609 376)			(6 463 949)	(19 073 325)

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 (12 609 376)

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif (12 609 376)

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (6 463 949)

Le capital social d'Advicenne s'élève à 2 464 734 euros et est constitué de 12 323 671 actions de valeur nominale 0,20 euros.

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	27 895	32 053	27 895	32 053
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	1 685 823			1 685 823	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 713 718	32 053	27 895	1 717 876
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations		2 279 262		2 279 262
	Sur stocks et en-cours	63 300	17 574	63 300	17 574
	Sur comptes clients	45 695	140 013	45 695	140 013
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	108 995	2 436 849	108 995	2 436 849
TOTAL GENERAL		1 822 713	2 468 902	136 890	4 154 724
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 468 902	136 890	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Le poste "Autres" des provisions pour risques et charges comprend 1 686 K€ de provisions relatives à des produits vendus sous le statut post-ATU et dont le prix n'est pas encore fixé par les autorités françaises.

Le poste "Immobilisations Corporelles" pour 2,3 M€ comprend la dépréciation complète de l'outil de production.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	172 558	172 558	
	Clients douteux ou litigieux	140 013	140 013	
	Autres créances clients	3 189 675	2 439 675	750 000
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 990	3 990	
	Impôts sur les bénéfices	295 435	295 435	
	Taxes sur la valeur ajoutée	244 132	244 132	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	142 491	142 491		
TOTAL DES CREANCES		4 188 294	3 438 294	750 000
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	728	728		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	18 103 389	11 794 406	6 308 983	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	82 875	82 875		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 031 056	2 031 056		
	Personnel et comptes rattachés	322 294	322 294		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	442 660	442 660		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 828	14 828		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 854 699	146 984	5 707 715	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
Autres dettes	9 543	9 543			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		26 862 072	14 845 374	12 016 698	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		137 246			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 143 943			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Les deux Prêts Garantis par l'Etat accordés en octobre 2020 par BPI France et BNP Paribas, aux taux respectifs de 2,25% et 0,75%, ont été prorogés à l'été 2021, reculant d'autant leur remboursement. Ces PGE sont comptabilisés en "Emprunts dettes auprès des établissements de crédit" conformément à leurs termes contractuels.

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	1 858 111	153 174	1 704 937	N/S
Autres créances	3 990	9 130	(5 140)	-56,30
TOTAL	1 862 101	162 305	1 699 796	<i>N/S</i>

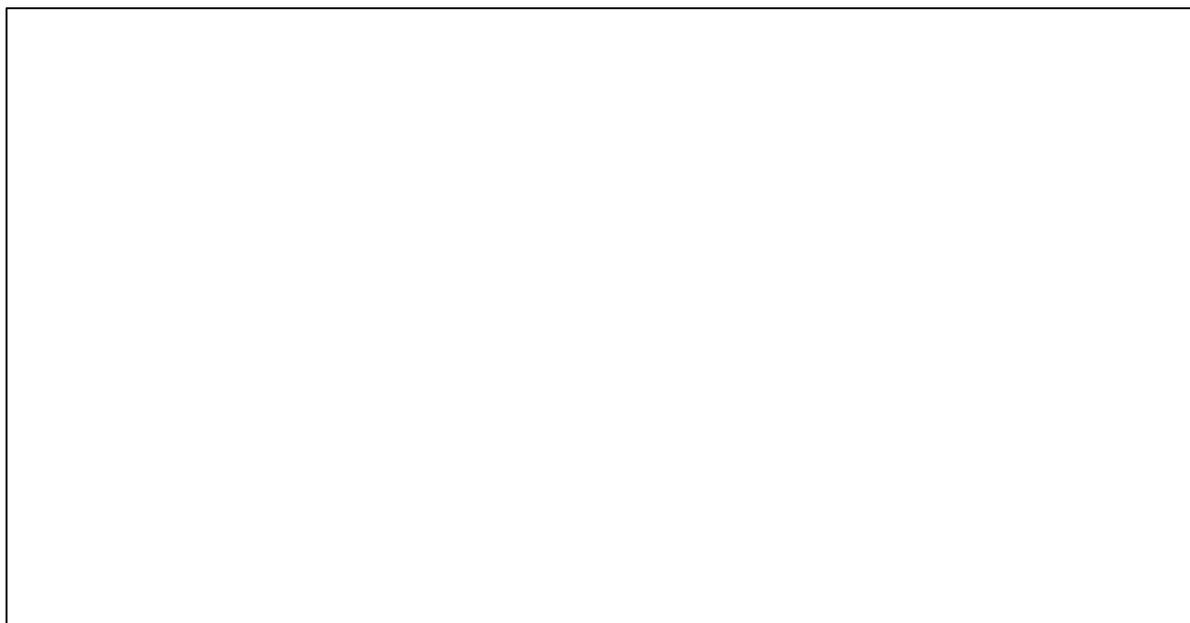
--

Produits à recevoir (détail) au 31/12/2024

Libellé	Montant
Clients FAE	1 858 111
Autres produits	3 990
Totalisation	1 862 101

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 243 129	2 370 795	872 334	36,80
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	633 348	673 434	(40 086)	-5,95
Dettes fiscales et sociales	460 771	570 615	(109 844)	-19,25
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	4 337 247	3 614 843	722 404	19,98

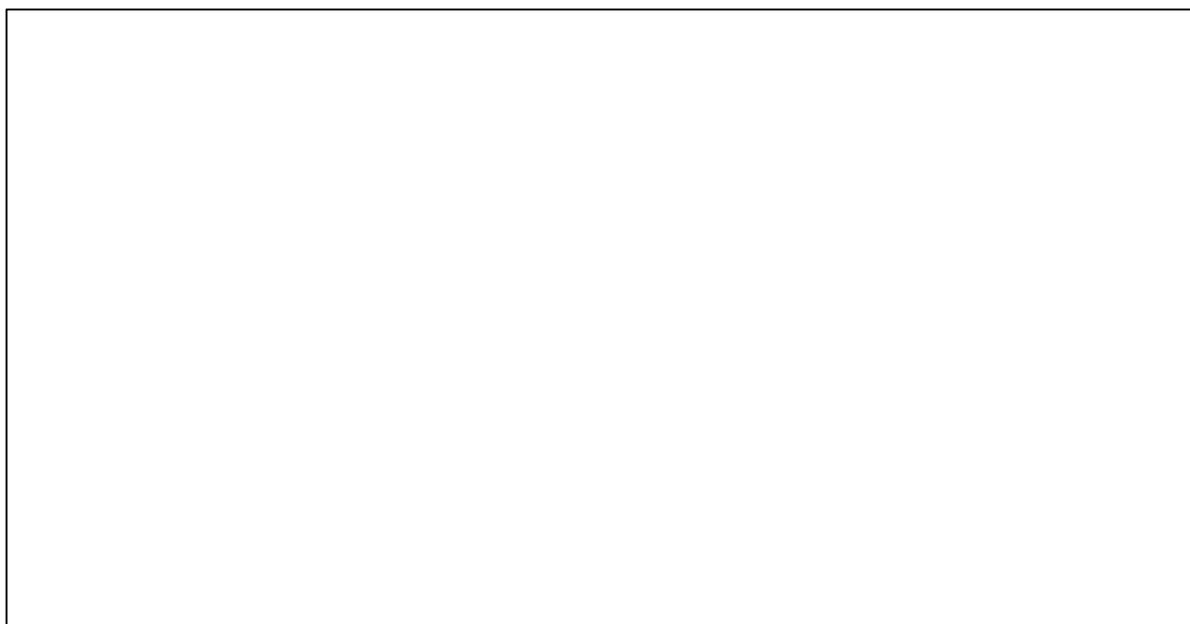


Charges à payer (détail) au 31/12/2024

Libellé	Montant
Intérêts courus	3 243 129
Fournisseurs FNP	633 348
Dettes fiscales et sociales	460 770
Totalisation	4 337 247

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	142 491	165 301	(22 811)	-13,80
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	142 491	165 301	(22 811)	-13,80



Effectif moyen

	31/12/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	14	
	Professions intermédiaires		
	Employés	1	
	Ouvriers		
	TOTAL	15	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Néant		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

--	--	--

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/12/2024

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Provision IDR	32 053
	Autres	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS		32 053

Au 31/12/2024, le montant des déficits fiscaux reportables est de 101 937 120 €.